
La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1920¹

Fernande Roy
Département d'histoire
UQAM

Jocelyn Saint-Pierre
Reconstitution des débats
Assemblée nationale

On soutient généralement que la presse québécoise connaît, au tournant du siècle, une profonde transformation que l'on pourrait résumer par le passage d'une presse d'opinion, axée sur le commentaire partisan, à une presse d'information, orientée vers la nouvelle. Dans ces bouleversements du monde médiatique, qu'arrive-t-il à la profession de journaliste ?

En dépit du recours fréquent des historiens aux journaux, en tant que sources historiques sur différents sujets et en tant que diffuseurs d'idéologies, on connaît mal l'ensemble des journalistes chargés de répandre les informations et les idéologies, de même que les conditions d'exercice de leur métier. Les travaux sur la presse, comme ceux d'André Beaulieu et de Jean Hamelin (1966), ceux de Jean de Bonville (1988) et, pour une période antérieure à celle qui est considérée ici, ceux de Claude Galarneau (1984), ont apporté

1. Nous souhaitons remercier chaleureusement Dominique Marquis, Isabelle Lambert, Marc Bolduc, Isabelle Ouellette et Ulric Deschênes qui nous ont assistés dans cette recherche.

des renseignements précieux sur le personnel journalistique. Plusieurs biographies ont fait connaître des journalistes (par exemple, Henri Bourassa, Arthur Buies, Françoise (Robertine Barry), Olivar Asselin ou Robert Sellar), tout comme les travaux de Jean-Marie Lebel (1983) ont éclairé l'entreprise de presse de Ludger Duvernay. Cependant, ces monographies consacrées à des individus ne permettent pas de dégager un portrait d'ensemble. La thèse de doctorat de Jocelyn Saint-Pierre (1993) fait exception à propos d'un groupe particulier de journalistes, ceux de la tribune de la presse à Québec. Le mémoire de maîtrise de Line Gosselin (1994) constitue aussi une exception, mais il ne porte que sur un groupe encore relativement restreint : les femmes journalistes. Bref, on ne dispose pas pour le Québec d'étude semblable, par exemple, à celles de Marc Martin (1981) ou de Bernard Voyenne (1985) sur les journalistes français.

Nous avons déjà entrepris une vaste recherche sur les journalistes québécois entre 1870 et 1920. Cependant, dans cet article, nous nous intéressons à un sous-groupe au sein du monde journalistique, un sous-groupe susceptible d'être particulièrement marqué par les changements évoqués dans la presse, c'est-à-dire le personnel de la haute rédaction des journaux quotidiens. Le rédacteur principal du journal d'opinion, un avocat engagé dans le combat politique, fait-il place dans le journal d'information à un professionnel de la rédaction dont c'est la seule occupation ?

Notre article présente d'abord la méthodologie et les sources utilisées ; puis, il aborde un problème propre à notre objet d'études, soit celui des appellations des diverses fonctions de journaliste ; enfin, il brosse un portrait préliminaire de la haute rédaction des quotidiens.

LA MÉTHODE : UNE APPROCHE PROSOPOGRAPHIQUE²

Notre méthode est celle de la prosopographie. Comme monsieur Jourdain, les historiens et les historiennes ont souvent fait de la prosopographie sans le savoir (Verger, 1986 : 346). *Le Grand*

2. Le mot n'est pas tellement nouveau, il daterait de 1743 (Stone, 1971 : 73).

Larousse de la langue française (1963 : t. 8, p. 845, et 1976 : t. V, p. 4706)³ la définit ainsi : « Science auxiliaire de l'épigraphe et de l'histoire ancienne, qui étudie la filiation et la carrière des grands personnages. » Étymologiquement, la prosopographie est la description des caractères externes d'un corps ; dans le cas qui nous occupe, c'est une sorte de « biographie collective » et de « multi-biographie » (Autrand, 1986 : 14), une collection d'individus rassemblés à partir de caractéristiques observables, comme l'éducation ou la carrière. La prosopographie rassemble des données biographiques d'un groupe d'acteurs historiques qui ont quelque chose en commun, soit, par exemple, une fonction, une activité ou un statut social (p. 13) ; elle est donc « une étude collective » de leur vie (Stone, 1971 : 46). L'objectif consiste, en étudiant le singulier, à connaître le « singulier pluriel » (Andreau, 1986 : 546). « La prosopographie suppose la mise en série, elle ne met en évidence l'individuel et l'exceptionnel que pour dégager, par contraste, le collectif et le normal » (Nicolet, 1970 : 1226). En somme, la prosopographie permet, grâce à la biographie, un genre historique plus traditionnel, de traiter un groupe social dans son ensemble.

La prosopographie n'est pas une panacée, elle a ses limites. Les critiques mettent souvent en évidence le fait que cette méthode ne permet que l'étude de l'élite, celle des « privilégiés de l'histoire » (Genet, 1986 : 9). Il est bien évident que la prosopographie ne peut se faire que sur des groupes bien documentés et que la qualité et la quantité des informations la limitent parfois considérablement. Bien sûr, les représentants de la strate inférieure du métier de journaliste seront moins connus. Comme l'écrit Stone : « *the lower one goes in the social system the poorer becomes the documentation* » (Stone, 1971 : 58). Mais, pour ce qui est des journalistes québécois, puisque la documentation est relativement abondante, notre prétention est que nous allons à tout le moins élargir l'élite jusqu'ici considérée.

3. Les autres dictionnaires définissent ainsi le terme « prosopographie » : « espèce de description qui a pour objet de faire connaître les traits extérieurs, la figure, le maintien d'un homme, d'un animal » (*Littre*, 1957 : vol. 3, p. 5059) ; « description d'une personne » (*Le Grand Robert*, 1976 : t. 7, p. 843) ; « description des qualités physiques d'un personnage réel ou fictif » (*Trésor de la langue française*, 1988 : t. 13, p. 1358). La définition du Larousse est plus proche du sens que nous donnons à ce mot.

Un reproche fréquent à propos des enquêtes prosopographiques basées sur des échantillons est la difficulté d'évaluer le rapport entre les individus étudiés et le nombre total de membres du groupe envisagé (Nicolet, 1970 : 1226). Dans notre cas, cette difficulté est réelle, puisqu'on ne connaît pas le nombre total d'individus engagés dans le journalisme durant la période. Toutefois, nous avons choisi, dans le projet de recherche global, de conserver l'ensemble du personnel journalistique plutôt que de procéder par échantillon. Néanmoins, le portrait attendu n'est pas représentatif de l'ensemble des journalistes, mais, sans être atypique, il est plutôt celui des strates supérieures de la profession.

Par définition, les enquêtes prosopographiques ignorent le qualitatif, l'individuel et l'exceptionnel. Bien qu'on puisse considérer ce fait comme une limite de la méthode, c'est ce que nous entendons sacrifier au profit du quantitatif et du pluriel.

Toute approche prosopographique comporte trois étapes (Chastagnol, 1970 : 1229). L'établissement d'une liste générale des individus formant la population est la première chose à faire. C'est à l'aide du répertoire de Beaulieu et Hamelin (1973-1985) que nous avons constitué cette population : le projet global touche plus de 3 000 individus. Une fois cette liste établie, la deuxième étape consiste à recueillir la documentation et à créer une notice pour chaque individu, en reprenant les moments importants de sa vie et de sa carrière. Cette étape est cruciale et elle exige beaucoup de rigueur. Il faut bien veiller à l'uniformité dans la saisie des données : il s'agit là, en effet, d'un des principaux écueils de la prosopographie. La troisième étape consiste à analyser comparativement, à partir du matériel réuni, l'ensemble des notices pour dégager les points communs et les particularités, pour enfin en arriver à une synthèse.

Les possibilités de la prosopographie sont décuplées grâce à l'ordinateur. Mettre en relation un grand nombre de variables tirées d'une masse d'informations rassemblées sur une même base, voilà précisément ce que l'ordinateur peut faire de mieux (Stone, 1971 : 72). La création d'un répertoire informatisé consiste à transformer une source documentaire constituée de textes linéaires en une série de fiches informatisées qui formeront la base de données. Le traitement informatique s'est fait avec le logiciel *Édibase*.

SOURCES ET MÉTASOURCE

Pour l'ensemble du projet, les sources sont très variées et, par ailleurs, fort considérables. Cependant, à cette étape-ci, nous n'avons utilisé qu'une douzaine de répertoires biographiques qu'il est opportun de commenter quelque peu.

Le principal problème à résoudre est celui de la fiabilité des données. Ernest Labrousse a déjà expliqué fort justement qu'on ne sort de l'ordinateur que ce qu'on y a mis⁴. Or, nos sources ne sont pas exemptes d'erreurs ni de contradictions. Elles se copient les unes les autres et sont ainsi fort semblables. Les différences se trouvent dans les répertoires spécialisés qui ont été conçus dans un but précis. Dans chaque cas, les auteurs doivent faire une sélection dans les biographies à publier et, dans ce processus de sélection, les moins connus sont toujours écartés (Katz, 1987 : 262). Les titres dépouillés sont de quatre sortes : le Beaulieu et Hamelin, les ouvrages d'époque, le *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)* et les répertoires spécialisés (littéraires, politiques, presse juive). Passons-les en revue dans cet ordre.

L'ouvrage de base en histoire de la presse demeure, malgré certains défauts, le répertoire dressé par André Beaulieu et Jean Hamelin (1973-1985), ces deux précurseurs de l'histoire de la presse au Québec. Il a servi de point de départ pour déterminer la population à l'étude. La longueur et la richesse des notices varient selon la publication recensée. Chaque notice fournit notamment des listes de journalistes et les éléments essentiels du périodique. Cette collection fut pour nous ce que Verger appelle « une source-souche » (Verger, 1986 : 351).

Comme œuvre biographique d'époque, mentionnons en premier lieu le *Canadian Men and Women of the Time*, d'Henry James Morgan, dont la première édition est parue en 1898 et la

4. « Quelles que soient la finesse des méthodes et la puissance de la machine avec lesquelles nous traitons la matière première, nous retrouvons cette matière à la sortie de l'ordinateur, avec ses tares et ses richesses » (tiré de « Entretiens avec Ernest Labrousse », (1980), p 122.

seconde en 1912 (Ryder, 1981 : 49)⁵. Il contient près de 8 000 biographies concises⁶. C'est un ouvrage de base qui a souvent été copié par d'autres, et pas toujours fidèlement, par William Stewart Wallace notamment. Le livre de George Maclean Rose, sorti en 1886, contient environ 2 000 biographies (Ryder, 1981 : 50) de personnes qui se sont distinguées dans la vie professionnelle ou politique, dans le monde du commerce et de l'industrie au Canada. Le Borthwick⁷, paru en 1892, se consacre exclusivement à 534 personnages de Montréal⁸ et à l'histoire de la ville. Le dictionnaire en deux tomes de Charles G. D. Roberts et Arthur L. Tunnell comprend environ 800 biographies (Ryder, 1981 : 50) de personnages décédés entre 1875 et 1937⁹. Le volume d'Hector Willoughby Charlesworth, publié en 1919, compte environ 600 biographies de personnes provenant des milieux professionnels, militaires, politiques, commerciaux ou industriels du Canada au XX^e siècle (Ryder, 1981 : 48). Le *Macmillan Dictionary*, de Wallace, dont la première édition date de 1926, renferme environ 5 000 courtes biographies de personnages (Ryder, 1981 : 49) ayant occupé des postes importants dans la gouverne de l'État, d'hommes politiques, de juristes, de scientifiques, d'artistes, d'explorateurs, de soldats et d'hommes

-
5. Morgan, qui a publié plusieurs autres répertoires, s'est inspiré d'un ouvrage britannique, *Men and Women of the Time*, publié à Londres de 1852 à 1895 (Ryder, 1981 : 49).
 6. Les Archives nationales du Canada conservent les grilles envoyées par Morgan aux personnages importants de son époque. La grille de François Langelier, que nous avons découverte, comprend 13 questions qui vont du nom jusqu'à l'adresse de résidence (Archives nationales du Canada, *Fonds Henry-James-Morgan*, MG 29, D61, vol. 13, p. 4700).
 7. Jean-Claude Robert fait une bonne critique de cet ouvrage qu'il a utilisé pour étudier les notables de Montréal (Robert, 1975).
 8. John Douglas Borthwick veut offrir à ses lecteurs « a book of reference and a guide in which many interesting items (in connection with the old and modern families of the City) will be found therein » (Borthwick, 1892 : 5).
 9. « Every effort has been made, and is being made, to secure new and independant references about even well known national figures », écrivent Roberts et Tunnell dans leur préface (Roberts et Tunnell, 1934 : v).

d'affaires. Cet ouvrage copie ses devanciers et comporte beaucoup d'erreurs¹⁰.

En tête de liste des principales sources vient le *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)*, le plus fiable de tous. Ses fondateurs se sont inspirés d'un ouvrage anglais et d'un ouvrage américain : le *Dictionary of National Biography* et le *Dictionary of American Biography*¹¹. Le *DBC* contient plusieurs biographies de journalistes. Comme nous le savons tous, il propose aux chercheurs des « biographies détaillées, précises et concises de tous les habitants de marque » (1966 : t. 1, xi) du pays, conformément aux vœux de son donateur, James Nicholson. Les notices sont plus longues que dans les autres dictionnaires ; elles contiennent entre 200 et 10 000 mots. Nous avons remarqué que, depuis l'arrivée de Jean Hamelin à la tête de cette vaste entreprise, les biographies de personnages ayant fait du journalisme sont plus complètes et mieux documentées qu'auparavant.

Un mot maintenant sur les répertoires parlementaires produits par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, qui relatent la carrière des parlementaires québécois avant, pendant et après leurs activités politiques, le *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978 (RPQ)* (1980) et le *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992 (DPQ)* (1993). Les biographies contenues dans ces ouvrages ont été rédigées à partir de sources primaires et officielles et de fonds d'archives. Dans les deux cas, on est en présence « d'un inventaire méthodique des événements et des faits qui forment la trame de la carrière professionnelle et politique » des parlementaires, sans jugement ni analyse (*RPQ*, 1980 : ix). Pour Ottawa, l'équivalent est le *Johnson*, paru en 1968, qui comprend plus de

10. Nous avons trouvé plusieurs erreurs dans cet ouvrage. Pourtant, le bibliothécaire américain Eugene E. Sheehy le considère comme le meilleur dictionnaire biographique du Canada pour toutes les périodes et pour toutes les classes d'individus (Sheehy, 1986 : 292). Le dictionnaire de Wallace reste néanmoins utile tant que le *Dictionnaire biographique du Canada* n'aura pas avancé davantage dans le XX^e siècle.

11. Il est intéressant de noter que les historiens britanniques qui ont fait de la prosopographie ont eux aussi utilisé le *Dictionary of National Biography*.

3 000 biographies de parlementaires fédéraux membres du Sénat ou de la Chambre des communes. Ces brèves biographies (500 mots) ont été rédigées à partir de la documentation officielle et du *Canadian Parliamentary Guide* (Johnson, 1968 : vii).

Les journalistes ont souvent été des écrivains. Certains ont même plusieurs ouvrages à leur actif. Nous en avons trouvé un certain nombre dans l'excellent *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1978), de Maurice Lemire, et dans le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* (1976), de Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski. Pour ce qui est de la haute rédaction des journaux de la communauté juive, nous avons dépouillé le répertoire de Zvi Cohen, publié en 1933, et celui d'Arthur Daniel Hart, paru en 1926.

La cueillette de l'information et son introduction dans une base de données structurée entraînent la création d'une nouvelle source, une « métasource » (Genet, 1985 : 354), un document qui englobe et qui dépasse l'ensemble des sources biographiques dépouillées. Cette métasource, plus fiable (en principe !) et plus complète que toutes les autres, rend possibles la confrontation de ces dictionnaires ou répertoires entre eux et la comparaison des notices entre elles, ce qui permet ainsi de corriger leurs lacunes ou leurs imprécisions. Le résultat est donc supérieur à la somme des parties. En outre, la mise à jour de cette base de données informatisée peut se faire facilement.

LES JOURNALISTES : QUI FAIT QUOI ?

Dans cette recherche, un premier défi consistait à se retrouver dans le casse-tête des vocables multiples employés pour désigner les diverses fonctions exercées par le personnel de presse. Plus particulièrement, pour cet article, il s'agissait de savoir qui exerçait au XIX^e siècle la fonction qu'on appelle de nos jours rédactrice ou rédacteur en chef.

Les diverses fonctions de la presse étaient parfois cumulées, au début, par un seul homme : un imprimeur fondait un journal, il en devenait le rédacteur-imprimeur-propriétaire (Galarneau, 1984 :

156-157). Cette pratique s'est poursuivie pendant longtemps. Le personnel de presse était désigné de façons très diverses. Le titre que l'on prenait ou que l'on recevait ne représentait pas toujours la fonction que l'on exerçait. Ainsi, Trefflé Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, sans être engagé dans la rédaction se disait journaliste (de Bonville, 1988 : 158). Souvent, les employés des journaux étaient désignés par des termes qui correspondaient à leur tâche. La principale fonction, celle de rédacteur¹², est la première activité intellectuelle à être apparue dans le journal. Au fur et à mesure que les journaux se sont développés, cette fonction s'est fractionnée en plusieurs autres activités. De nouvelles catégories sont alors apparues, notamment les reporters qui se déplaçaient pour aller recueillir l'information et la rapporter au journal (de Bonville, 1988 : 158). Dans un journal le moins important, là où le directeur n'était pas à la fois chef de l'administration et de la rédaction, on nommait un rédacteur en chef¹³. Ce terme désigne le responsable de tous les services de rédaction d'un journal ou d'un périodique. Parfois, le rédacteur en chef rédigeait lui-même un article, mais la plupart du temps, il confiait cette tâche à d'autres rédacteurs. La *Classification nationale des professions* parle de directeur d'un journal ou de directeur de la rédaction qui organise, dirige et surveille les activités d'un journal sous l'autorité de l'éditeur (CNP, 1993 : fiche 0512). C'est un animateur qui conseille, stimule, guide et propose des sujets d'articles (Henry-Coston, 1952 : 101-102).

Il ne faut pas confondre le terme « rédacteur en chef » avec celui d'« éditeur »¹⁴. À la fin du XVIII^e siècle, ce dernier vocable désigne la personne qui assure la publication et la mise en vente

12. Le mot provient du latin « redactus », participe passé de « redigere » qui signifie « arranger » (*Petit Larousse illustré*, 1983 : 853).

13. Aujourd'hui, par « journaliste », on entend une personne qui recherche, vérifie, commente et communique des nouvelles et des informations locales, nationales ou internationales (CNP, 1993 : fiche 5123).

14. « Éditeur » est un emprunt au mot latin « editor » qui veut dire « celui qui produit » (*Dictionnaire historique de la langue française*, 1992 : t. 1, 662). Au sens de « personne qui prépare un texte pour l'impression », le mot est un anglicisme (*Dictionnaire historique de la langue française*, 1988 : t. 1, 662).

d'ouvrages imprimés. Au XIX^e siècle, le mot a pris spécialement le sens de directeur politique d'une publication périodique. Jadis, on traduisait souvent le mot anglais « editor » par « éditeur » alors qu'il aurait plutôt fallu choisir le terme « rédacteur en chef ». L'éditeur est le responsable devant les actionnaires et devant la loi d'une publication périodique (Aslangul, 1991 : 52). Son rôle est de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler une entreprise de presse avec la collaboration de subalternes¹⁵.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, cette terminologie n'est pas toujours respectée. La confusion vient très souvent des journaux eux-mêmes pour qui les mêmes fonctions sont appelées différemment. Ainsi, Henri Bourassa était directeur du *Devoir*, Arthur Dansereau était directeur politique à *La Presse*, Guillaume-Alphonse Nantel avait le même titre à *La Minerve* alors qu'Henri d'Hellen-court était rédacteur en chef au *Soleil*. Pourtant, tous quatre occupaient des fonctions similaires. Il arrive que l'inverse se produise, des individus portant le même titre exercent des fonctions entièrement différentes. Ce fouillis persiste encore de nos jours ; le nom des fonctions n'est pas uniforme d'un journal à l'autre. Afin de venir à bout de ce casse-tête, nous préférons parler de haute rédaction.

LA HAUTE RÉDACTION DES QUOTIDIENS

Établissement du corpus

Par haute rédaction, nous entendons le personnel de direction lié à la rédaction plutôt qu'à la propriété, à l'administration ou à l'impression du journal, c'est-à-dire les personnes responsables du contenu du journal, de sa production intellectuelle, de ce que Jacques Kayser appelle la surface rédactionnelle (Kayser, 1963 : 85).

En partant du répertoire de Beaulieu et Hamelin, nous avons retenu 90 quotidiens publiés avant 1920, c'est-à-dire que nous avons exclu un certain nombre de quotidiens éphémères (moins de trois semaines) ou sur lesquels il n'existe aucune information, ou

15. CNP (1993), fiche 0016, et CCP (1971), t. 1, p. 40.

encore des publications dont la périodicité est quotidienne, mais dont la fin est prévue dès le début de l'existence, comme des feuilles électorales ou publicitaires, des journaux de tombola, bazar, etc. Ensuite, nous avons sélectionné, parmi les membres de la direction du journal, ceux qui pouvaient avoir eu un lien avec la rédaction, que leur fonction soit désignée par les termes de directeur, de rédacteur en chef ou même simplement de rédacteur (lorsque le titre de rédacteur en chef n'existe pas), d'éditeur ou de propriétaire-éditeur, ce qui a donné une liste de 277 individus.

Nous avons conçu une grille comportant 40 zones qui rassemblent les étapes de la vie et de la carrière des journalistes : noms et pseudonymes, dates et lieux de naissance et de décès, noms et professions des père, mère et conjoint, langues parlées et religion, formation, voyages et migrations, activités sociales et culturelles, allégeances et activités politiques, carrière journalistique, associations professionnelles et syndicales, événements liés à la censure, carrières dans des domaines autres que celui de la presse, publications, etc. Enfin, pour chaque information, un lien entre la source et la base de données est conservé. En établissant la biographie de ces individus, nous avons pu constater que 102 d'entre eux n'avaient rien à voir avec la rédaction, ce qui nous a laissé une population de 169 membres de la haute rédaction des quotidiens.

Portrait sociodémographique

L'étude qui suit est forcément préliminaire parce que nous n'avons pas épuisé toutes les sources disponibles, n'utilisant pour le moment que la quinzaine de répertoires ou dictionnaires biographiques évoqués plus haut. Malgré tout, cette première série de sources donne des renseignements sur 116 responsables de la rédaction des quotidiens, soit 69 % du corpus. Les 53 individus pour lesquels nous ne connaissons à peu près rien, ni la date de naissance ni la date de décès, ont été exclus de la présente analyse.

En espérant pouvoir saisir une évolution dans le temps des caractéristiques de ces journalistes, nous avons divisé le corpus en deux, en utilisant la date de naissance médiane, soit 1845. Comme

Tableau 1

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon la langue usuelle et la date de naissance

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total	Rejetés
Anglophones	23	18*	41	17
Francophones	35	40	75	36
<i>Total</i>	<i>58</i>	<i>58</i>	<i>116</i>	<i>53</i>

* Onze anglophones plus sept rédacteurs juifs.

le montre le premier tableau, les responsables de la rédaction sont majoritairement francophones, c'est-à-dire 75 sur 116 ; 34 sont anglophones, auxquels nous avons ajouté les sept rédacteurs juifs dont la deuxième (ou la troisième) langue est l'anglais.

Deux constatations qui n'offrent aucune surprise : ce sont tous des hommes et la grande majorité d'entre eux, c'est-à-dire au moins 89 (puisque certains mariages peuvent nous échapper), sont mariés.

Tableau 2

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon le lieu d'origine des francophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Québec	32	35	67
France	1	2	3
Suisse	1	0	1
Inconnu	1	3	4
<i>Total</i>	<i>35</i>	<i>40</i>	<i>75</i>

Les francophones sont tous nés au Québec, à l'exception de trois Français et un Suisse. Quatre sont de provenance inconnue (voir tableau 2). Au contraire, la majorité des anglophones sont nés à l'étranger : sur 41, 12 seulement sont nés au Québec et 5 dans le

reste du Canada, tandis que 16 viennent de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande ou des États-Unis et que 6 sont nés en Europe de l'Est ; 2 sont de provenance inconnue (voir tableau 3).

Tableau 3

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon le lieu d'origine des anglophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Québec	6	6	12
Ontario	0	3	3
Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
Nouveau-Brunswick	1	0	1
Angleterre	7	2	9
Écosse	3	0	3
Irlande	3	0	3
États-Unis	0	1	1
Europe de l'Est	0	6*	6
Inconnu	2	0	2
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>18</i>	<i>41</i>

* Ce chiffre se divise comme suit : 3 de Russie, 1 de Lithuanie, 1 d'Ukraine et 1 de Pologne.

L'étude de la profession des pères, connue pour 46 des 75 rédacteurs francophones, montre que ceux-ci proviennent de milieux assez divers, mais surtout de l'agriculture (17 occurrences) et du commerce (12 occurrences). Il n'y a pas de variation sensible selon que l'on considère les rédacteurs nés avant ou depuis 1845. Deux sont fils de notaires dans chacun des deux groupes et un est fils de médecin dans le deuxième groupe (voir tableau 4).

On ne peut, par la profession du père, mesurer le niveau d'aisance de ces milieux d'origine. Par contre, si l'on ajoute à cette donnée l'étude du niveau de scolarité des rédacteurs francophones, on constate que celui-ci est élevé (voir tableau 5). Ces rédacteurs ont sans doute connu une nette ascension sociale, mais ils provenaient

Tableau 4

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon la profession des pères des francophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Agriculture	8	9	17
Cultivateurs	7	9	16
Jardiniers	1	0	1
Commerce et affaires	9	3	12
Entrepreneurs	1	0	1
Libraires	1	0	1
Marchands ou commerçants	7	3	10
Professions libérales	2	3	5
Médecins	0	1	1
Notaires	2	2	4
Métiers ou artisans	2	3	5
Menuisiers	1	2	3
Potiers	1	0	1
Tanneurs	0	1	1
Journaliers	1	0	1
Autres	2	4	6
Artistes	0	1	1
Huissiers	1	0	1
Navigateurs	0	2	2
Propriétaires fonciers	1	0	1
Sacristains	0	1	1
Non disponible	11	18	29
<i>Total</i>	35	40	75

en général de milieux suffisamment aisés pour que les enfants soient instruits, et ce, même si l'on tient compte des quelques cas où le curé payait pour le jeune homme d'avenir. Ainsi, à quelques exceptions près (deux n'ont qu'un cours commercial), ils ont tous fait leur cours classique (deux ne l'ont pas achevé) et se sont ensuite dirigés vers les professions libérales, notamment le droit (alors qu'on

Tableau 5

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon le niveau de scolarité des francophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Études commerciales	1	1	2
Études classiques	3	9	12
Complètes	2	8	10
Incomplètes	1	1	2
Barreau	24	19	43
Études classiques	15	8	23
Études classiques incomplètes	2	0	2
Études universitaires	6	6	12
Études universitaires incomplètes	0	3	3
Cléricature incomplète	1	2	3
Notariat	1	2	3
Études classiques	1	1	2
Études universitaires	0	1	1
Médecine	1	2	3
Études classiques	1	0	1
Études universitaires	0	2	2
Autres études universitaires	0	1	1
Autres	0	2*	2
Non disponible	5	4	9
<i>Total</i>	<i>35</i>	<i>40</i>	<i>75</i>

* Il s'agit dans les deux cas d'études au collège militaire de Saint-Cyr.

ne comptait que cinq professionnels et aucun avocat parmi les pères des journalistes). Trente-sept rédacteurs francophones ont été admis au barreau et six individus ont commencé des études de droit sans les terminer.

Si, à ces avocats, on ajoute les trois notaires, on constate que, chez les francophones, plus des deux tiers des rédacteurs du premier groupe et plus de la moitié de ceux du deuxième groupe sont d'abord attirés par le droit.

Tableau 6

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon la profession des pères des anglophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Agriculture	0	1	1
Cultivateurs	0	1	1
Commerce et affaires	6	1	7
Banquiers	2	0	2
Marchands ou commerçants	4	1	5
Professions libérales	2	1	3
Avocats	1	0	1
Ingénieurs civils	0	1	1
Médecins	1	0	1
Métiers ou artisans	0	1	1
Fabricants de fourneaux	0	1	1
Autres	4	2	6
Fonctionnaires	1	0	1
Pasteurs	2	0	2
Propriétaires d'entreprise de presse	1	2	3
Non disponible	11	12	23
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>18</i>	<i>41</i>

Malheureusement, d'une manière générale, nos renseignements sont plus faibles en ce qui concerne les anglophones. Ainsi, les données concernant les professions des pères des rédacteurs anglophones, dont la majorité est née à l'étranger, sont insuffisantes pour être significatives (18 connues sur 41), surtout pour ceux qui sont nés depuis 1845 (6 connues sur 18) (voir tableau 6). L'étude de leur niveau de scolarité montre aussi un groupe de personnes instruites ; là encore, un bon nombre sont attirés par le droit, mais les données ne nous permettent pas d'élaborer davantage (voir tableau 7).

Non seulement ils ont une formation poussée, mais ces membres de la haute rédaction des quotidiens anglais et français

Tableau 7

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon le niveau de scolarité des anglophones

	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Total
Études secondaires	4	8	12
Barreau	8	1	9
Études classiques	1	0	1
Études universitaires	1	1	2
Cléricature	4	0	4
Cléricature incomplète	2	0	2
Autres études universitaires	2	3	5
Études universitaires incomplètes	0	1	1
Non disponible	9	5	14
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>18</i>	<i>41</i>

appartiennent aussi à l'élite culturelle de leur époque. Bien sûr, les journalistes sont en principe des professionnels de l'écriture. Mais, en l'occurrence, le sous-groupe qui nous intéresse compte un fort contingent d'écrivains. Ainsi, 72 des 116 rédacteurs (c'est-à-dire 65 % des francophones et 56 % des anglophones) ont publié des livres ou des brochures. Les genres principaux sont la littérature et l'essai politique. De plus, 14 rédacteurs (9 francophones et 5 anglophones) ont reçu un doctorat honorifique, et ce, le plus souvent, pour des contributions littéraires ou culturelles. Autre indice d'un haut niveau culturel : 18 rédacteurs (15 francophones et 3 anglophones) étaient membres de la Société royale du Canada. Enfin, ces journalistes ont aussi une ouverture sur le monde puisqu'une bonne proportion d'entre eux (41 % des francophones et 29 % des anglophones) font des voyages à l'étranger.

Profil de carrière

Qu'en est-il maintenant de leur carrière journalistique ? On constate d'abord qu'ils entrent assez tôt dans la carrière, dans la

jeune vingtaine pour les francophones et aux alentours de 26 ans pour les anglophones (voir tableau 8). Dans la très grande majorité des cas, ils ont déjà une expérience journalistique avant de prendre

Tableau 8

La carrière journalistique des responsables
de la rédaction des quotidiens avant 1920*

	Francophones		Anglophones	
	Nés avant 1845	Nés depuis 1845	Nés avant 1845	Nés depuis 1845
Âge moyen à la première participation à un périodique	23,7	23,6	27,2	25,8
Expérience avant la rédaction d'un quotidien				
Aucune	0	4	6	5
Un seul périodique	10	11	6	6
Nombre moyen de périodiques	3,9	2,6	2,5	2,1
Âge moyen à l'arrivée comme responsable de la rédaction d'un quotidien	38,3	31,0	42,2	33,1
Nombre moyen d'années à la rédaction d'un ou de plusieurs quotidiens	5,1	9,6	11,2	8,9
Expérience journalistique subséquente				
Aucune	13	17	10	8
Un seul périodique	4	7	4	5
Nombre moyen de périodiques	2,6	3,1	1,1	1,1

* Ces mesures sont grossières puisque, pour calculer l'expérience journalistique antérieure et postérieure à la rédaction d'un quotidien, nous ne considérons que le nombre de périodiques auxquels les rédacteurs ont collaboré, sans égard à la fonction occupée ni à la durée de ce travail. Pour ce qui est du nombre moyen d'années passées à la rédaction d'un quotidien, nous avons arrondi à l'année près.

la responsabilité de la rédaction des quotidiens. L'âge moyen auquel ils accèdent à cette responsabilité se situe dans la trentaine. L'âge moyen un peu plus élevé des rédacteurs nés avant 1845 s'explique par le fait que les quotidiens n'apparaissent qu'à partir des années 1850.

Dans l'ensemble, la période au cours de laquelle est assumée la fonction de responsable de la rédaction d'un quotidien est assez importante : 11 ans et 9 ans respectivement pour les deux groupes d'anglophones et 5 ans et 10 ans respectivement pour les deux groupes de francophones. On peut donc croire à une certaine persistance dans le métier et, chez les francophones, la tendance à l'augmentation de la durée d'exercice du métier est remarquable. Pour ces derniers, à tout le moins, sans doute peut-on parler d'une professionnalisation plus marquée chez les rédacteurs nés depuis 1845. Enfin, pour 41 % de tous les rédacteurs de quotidiens, cette fonction marque la fin de leur carrière journalistique.

La carrière journalistique s'exerce en étroite relation avec la politique. La moitié des membres de la haute rédaction ont exercé une activité politique et, dans la plupart des cas, au moment où ils étaient rédacteurs. Ainsi, on dénombre 39 députés, 17 ministres, 9 sénateurs, 8 conseillers législatifs, 15 maires, 6 échevins. La proportion d'hommes politiques est assez élevée chez les anglophones (37 %), mais encore plus élevée chez les rédacteurs francophones où elle atteint 57 % (voir tableau 9). Le phénomène, même s'il a

Tableau 9

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon l'activité politique et la langue usuelle

	Nés avant 1845		Nés après 1845		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	10 sur 23	44	5 sur 18	28	15 sur 41	37
Francophones	21 sur 35	60	22 sur 40	55	43 sur 75	57
<i>Total</i>	<i>31 sur 58</i>	<i>53</i>	<i>27 sur 58</i>	<i>47</i>	<i>58 sur 116</i>	<i>50</i>

tendance à diminuer légèrement pour les journalistes nés depuis 1845, reste néanmoins encore très important, plus important que nous aurions pu le croire, en particulier chez les francophones. La diminution plus marquée chez les anglophones est sans doute attribuable en partie à la présence au sein de la deuxième cohorte d'un groupe de juifs anglophones d'immigration récente et globalement en dehors de l'activité politique.

On pourrait peut-être prétendre que les 53 dossiers rejetés en raison d'un manque d'information viennent ici fausser les données. En effet, il est à peu près certain que ces 53 individus n'ont pas assumé de fonctions politiques au provincial ou au fédéral (sinon nos sources auraient fourni des notices biographiques) ; par contre, un certain nombre pourraient avoir été actifs au niveau municipal. Nous avons donc tenté de donner à chacun de ces « inconnus » une date de naissance approximative en partant de l'âge moyen auquel un journaliste devient rédacteur en chef d'un quotidien. Ensuite, nous avons supposé qu'aucun d'entre eux n'exerçait de fonction politique. Le résultat est présenté au tableau 10 et l'on peut constater que la proportion de journalistes ayant occupé des fonctions politiques reste très forte et que la tendance à la baisse reste légère. Pour les francophones, elle passe de 41,2 % à 36,6 %.

Tableau 10

La haute rédaction des quotidiens avant 1920,
selon l'activité politique et la langue usuelle
(en prenant en compte les dossiers rejetés)

	Nés avant 1845		Nés après 1845		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	10 sur 30	33,3	5 sur 28	17,9	15 sur 58	25,9
Francophones	21 sur 51	41,2	22 sur 60	36,6	43 sur 111	38,7
<i>Total</i>	<i>31 sur 81</i>	<i>38,3</i>	<i>27 sur 88</i>	<i>30,7</i>	<i>58 sur 169</i>	<i>34,3</i>

Enfin, une dernière analyse concerne la relation entre la carrière journalistique et l'obtention d'un poste dans la fonction publique. Il apparaît qu'un poste de fonctionnaire est une fréquente

récompense pour les services journalistiques : 51 journalistes, dont 41 francophones, deviendront fonctionnaires. Ce phénomène typiquement francophone est aussi marqué pour la première cohorte que pour la deuxième (54 % et 55 %). Si l'on ajoute à cette donnée les cinq journalistes nommés juges, les neuf nommés sénateurs et les huit nommés conseillers législatifs, on peut affirmer que les partis politiques ont été remarquablement reconnaissants envers « leurs » rédacteurs de quotidiens.

* * *

C'est, en effet, une des conclusions qui se dégagent de notre analyse. Le personnel de la haute rédaction des quotidiens parus avant 1920 forme une élite culturelle au sein de la société québécoise. Les quotidiens sont confiés à des journalistes instruits, voire lettrés dans bien des cas, et expérimentés. En moyenne, cette fonction est assumée pendant un nombre d'années raisonnablement important, et cette durée a tendance à augmenter, très nettement chez les francophones, d'où l'idée d'une certaine professionnalisation du métier. Par ailleurs, la haute rédaction des quotidiens est inséparable de la politique, et ce, tout au long de la période considérée, malgré une légère tendance à la baisse. Il nous semble donc impossible de croire que l'arrivée, au tournant du siècle, de la presse dite d'information élimine le caractère partisan de la presse. Au contraire, la politique continue certainement à jouer un rôle majeur au sein de la presse quotidienne.

Bibliographie

Ouvrages biographiques dépouillés

Beaulieu, André, Jean Hamelin et al. (1973-1985), *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, PUL, 10 vol.

Borthwick, John Douglas (1892), *History and Biographical Gazetteer of Montreal to the Year 1892*, Montréal, John Lovell.

Charlesworth, Hector Willoughby (1919), *A Cyclopaedia of Canadian Biography*, Toronto, Hunter Rose.

Cohen, Zvi (1933), *Canadian Jews. Prominent Jews of Canada*, Toronto, Canadian Jewish Historical Publishing Company.

Dictionnaire biographique du Canada (1966 -), Québec, PUL, 13 vol. parus.

Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992, (1993), Québec/Sainte-Foy, Assemblée nationale/PUL.

Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski (1976), *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides.

Hart, Arthur Daniel (1926), *The Jew in Canada*, Montréal, Jewish Publications.

Johnson, J. K. (1968), *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Public Archives of Canada.

Lemire, Maurice (dir.) (1978), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1 et 2, Montréal, Fides.

Morgan, Henry James ([1898] 1912), *The Canadian Men and Women of the Time: a Handbook of Canadian Biography*, 2^e édition, Toronto, William Briggs.

Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978 (1980), Québec, Bibliothèque de la législature.

Roberts, Charles G. D., et Arthur L. Tunnell (1934, 1938), *A Standard Dictionary of Canadian Biography. Canada Who Was Who*, Toronto, Trans-Canada Press, 2 vol.

Rose, George Maclean (1886-1919), *A Cyclopædia of Canadian Biography*, Toronto, Rose Publishing Company, 3 vol.

Wallace, William Stewart ([1926] 1978), *Macmillan Dictionary of Canadian Biography*, 4^e édition, Toronto, Macmillan.

Bibliographie

Andreau, Jean (1986), « Prosopographie », dans André Burguière, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, p. 546-548.

Aslangul, Madeleine (1991), *Lexique des termes de presse*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

Autrand, Françoise (1986), « Y a-t-il une prosopographie de l'État médiéval ? », dans Françoise Autrand (dir.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, p. 14-18.

Beaulieu, André, et Jean Hamelin (1966), « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, VII, 3 (septembre-décembre), p. 303-348.

Chastagnol, André (1970), « La prosopographie, méthode de recherche sur l'his-

toire du Bas-Empire », *Annales : Économies Sociétés Civilisations*, 3, p. 1229-1235.

CCP (*Classification canadienne descriptive des professions*) (1971), Ottawa, Main-d'œuvre et Immigration, 2 vol.

CNP (*Classification nationale des professions. Description des professions*) (1993), Ottawa, Groupe Communication Canada.

De Bonville, Jean (1988), *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Québec, PUL.

« Entretiens avec Ernest Labrousse » (1980), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32/33, avril-juin, p. 111-125.

Galarneau, Claude (1984), « La presse périodique au Québec de 1764 à 1859 », *Mémoire de la Société royale du Canada*, 4^e série, 22, p. 143-166.

Genet, Jean-Philippe (1985), « Conclusion », dans Hélène Millet, *Informatique et prosopographie. Actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, p. 353-358.

Genet, Jean-Philippe (1986), « Prosopographie et genèse de l'État moderne : introduction », dans Françoise Autrand (dir.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, p. 9-12.

Gosselin, Line (1994) « Les journalistes québécoises, 1880-1930 », mémoire de maîtrise (histoire), UQAM.

Henry-Coston, Gilberte (1952), « L'A.B.C. du journalisme. Cours élémentaire en trente leçons », *Clubinter-Presse*, numéro spécial (janvier).

Katz, William A. (1987), *Introduction to Reference Work. Basic Information Sources*, vol. 1, New York, McGraw-Hill.

Kayser, Jacques (1963), *Le quotidien français*, Paris, Librairie Armand Colin (coll. Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, 132).

Lebel, Jean-Marie (1983), « Ludger Duvernay et *La Minerve*, étude d'une entreprise de presse montréalaise de la première moitié du XIX^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.

Nicolet, Claude (1970), « Prosopographie et histoire sociale : Rome et l'Italie à l'époque républicaine », *Annales : Économies Sociétés Civilisations*, 3, p. 1209-1228.

Robert, Jean-Claude (1975), « Les notables de Montréal au XIX^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, 8, 15 (mai), p. 54-76.

Ryder, Dorothy E. (1981), *Canadian Reference Sources. A Selective Guide*, 2^e édition, Ottawa, Canadian Library Association.

Saint-Pierre, Jocelyn (1993), « Les chroniqueurs parlementaires, membres de la tribune de la presse de l'Assemblée législative de Québec, 1871 à 1921 », thèse de Ph. D. (histoire), Université Laval, 755 p.

Sheehy, Eugene P. (1986), *Guide to Reference Books*, Chicago, American Library Association.

Stone, Lawrence (1971), « Prosopographie », *Dædalus*, 100, 1, p. 46-79.

Verger, Jacques (1986), « Conclusion », dans Françoise Autrand (dir.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, p. 345-355.

Voyenne, Bernard (1985), *Les journalistes français : d'où viennent-ils ? qui sont-ils ? que font-ils ?*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des jeunes journalistes.